

## La sélection

Pour se présenter aux épreuves de sélection, les candidats doivent fournir :

- **L'attestation préfectorale d'aptitude** à la conduite d'ambulance
- **Un certificat médical de non contre-indication** à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé
- **Un certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur
- **Un permis de conduire conforme** à la législation en vigueur et en état de validité (permis de conduire B depuis plus de 3 ans ou 2 ans si conduite accompagnée)

**Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter.**

Le processus de sélection des candidats comprend **une admissibilité sur dossier** et **un entretien d'admission**. Pour se présenter à **l'entretien d'admission**, les candidats doivent réaliser **un stage d'observation** dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire habilitée par le directeur d'institut, **pendant une durée de 70 heures**. Ce stage est réalisé de façon continue sur **un seul lieu de stage**. (Liste des transports sanitaires habilités)

A l'issue du stage, le responsable du service ou de l'entreprise remet obligatoirement au candidat une **attestation de suivi de stage**

**L'épreuve orale d'admission dure 20 minutes maximum, est notée sur 20 points.**

## Les secteurs d'activités

- En secteur privé : Entreprise de transport sanitaire
- En secteur public :
  - Service de transport d'un établissement hospitalier
  - En service Mobile d'Urgence et de Réanimation

### Information :

L'IFA est accessible aux élèves présentant une déficience mais dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé. Il est impératif de vous mettre en relation avec l'Institut avant le dépôt de votre dossier

**Coût de la formation: 5 700 €**

*montant 2023/2024 donné à titre indicatif et susceptible de modification*

### Vous pouvez nous contacter

**IFA CHATEAUROUX**

**216 avenue de Verdun**

**BP 585**

**36019 CHATEAUROUX**

**Tél : 02-54-29-60-31**

**E-mail : [ifsi@ch-chateauroux.fr](mailto:ifsi@ch-chateauroux.fr)**

**Site internet**

**<https://www.ch-chateauroux-leblanc.fr>**



## Formation d'Ambulancier



## Ambulancier un métier qui recrute

L'ambulancier exerce son activité au sein d'une entreprise privée ou d'un établissement de santé.

Sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, pour des raisons de soins ou de diagnostic, il assure la prise en charge et le transport de malades, de blessés ou de parturientes dans les véhicules de transport sanitaire adaptés.

### Les activités

- Transporter de patients en toute sécurité entre différentes structures
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer les continuités de prise en charge et de soins du patient
- Apprécier et surveiller l'état clinique d'un patient et des dispositifs médicaux pendant le transport, dans le champ de compétences
- Utiliser des techniques préventives de manutention et des règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation du patient dans le cadre du confort et de la sécurité
- Vérifier quotidiennement le véhicule et le matériel nécessaire au transport, assurer le nettoyage, l'entretien et la traçabilité
- Dans toutes situations d'urgence, réaliser des gestes de premiers secours adaptés à l'état du patient, dans le cadre strict des attributions
- Respecter des règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage

## Ambulancier, une formation en alternance

Il existe plusieurs modes d'accès au **Diplôme d'Etat d'Ambulancier** :

La formation intégrale en continu  
Les passerelles ou cursus partiel

### Déroulement et contenu de la Formation

L'ensemble de la formation comprend 23 semaines soit **801 heures d'enseignement théorique et clinique**.

La répartition des enseignements est la suivante :

- En institut de formation : 16 semaines, soit 556 heures,
- En stage clinique et en stage en entreprise : 7 semaines, soit 245 heures.

### Les stages :

**Les stages** sont réalisés dans les structures suivantes :

- Structure de soins de courte durée adulte ou enfant
- Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD
- Psychiatrie / Santé mentale Adulte ou Enfant
- Parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU -SMUR)
- Entreprise de transport sanitaire



### Les Blocs :

La formation en institut comprend **cinq blocs**, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissage pratiques et gestuels.

**Les blocs de formation** correspondent à l'acquisition des dix modules du diplôme :

- **Bloc 1** : Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions (175 heures)
- **Bloc 2** : Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence (210 heures)
- **Bloc 3** : Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière (28 heures)
- **Bloc 4** : Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention (35 heures)
- **Bloc 5** : Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques (105 heures)

